



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/59/47
9 octobre 2009

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-neuvième réunion
Port Ghalib, Egypte, 10 - 14 novembre 2009

PROPOSITION DE PROJET : OUGANDA

Le présent document contient les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet ci-après :

Elimination

- Plan de gestion de l'élimination de phase terminale (deuxième tranche)

FRANCE

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Ouganda

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
Proposition de plan d'élimination des SAO	France

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)	ANNEE: 2008			
CFC: 0	CTC: 0	Halons: 0	MB: 0	TCA: 0

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)										ANNEE: 2007			
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs a doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Total Sector Consumption
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC													0.
CTC													0.
Halons													0.
Methyl Bromide													0.
Others													0.
TCA													0.

(IV) DONNEES DU PROJET		2008	2009	2010	Total
Limites de la consommation du Protocole de Montréal	CFC	1.9	1.9	0.	
	CTC	0.1	0.1	0.	
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)	CFC	1.9	1.9	0.	
	CTC	0.	0.	0.	
Coûts de projet (\$US)	France	Coûts de projet	152,500.	62,500.	215,000.
		Coûts de soutien	19,825.	8,125.	27,950.
Total des fonds approuvés en principe (\$US)		Coûts de projet	152,500.	62,500.	215,000.
		Coûts de soutien	19,825.	8,125.	27,950.
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)		Coûts de projet	152,500.	0.	152,500.
		Coûts de soutien	19,825.	0.	19,825.
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)		Coûts de projet		62,500.	62,500.
		Coûts de soutien		8,125.	8,125.

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	Approbation générale
---	----------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de l'Ouganda, le gouvernement de l'Allemagne a présenté à la 59^e Réunion du Comité exécutif, au nom du gouvernement de la France, un rapport d'avancement sur la mise en œuvre du premier programme de travail du plan de gestion de l'élimination de CFC en phase finale (PGEF). L'Allemagne a également soumis une demande de financement pour la deuxième et dernière tranche, d'un coût total de 62 500 \$US, plus des coûts de soutien d'agence de 8 125 \$US.

Historique

2. Le PGEF de l'Ouganda a été approuvé en principe par le Comité exécutif à sa 55^e réunion, pour un montant de 215 000 \$US, plus 27 950 \$US de coûts de soutien pour la France, en vue de l'élimination totale de la consommation de CFC dans le pays d'ici 2010. A cette même réunion, le Comité exécutif a approuvé la première tranche de 152 500 \$US, plus des coûts de soutien de 19 825 \$US pour la France, en vue de la mise en œuvre du premier programme de travail. Le PGEF est mis en œuvre par le gouvernement de l'Allemagne au nom du gouvernement de la France.

Rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la première tranche du PGEF

3. Les principaux travaux réalisés depuis l'approbation du PGEF jusqu'en août 2009 comprennent l'achèvement des activités de formation dans le domaine de la réfrigération avec pour résultats la formation de 39 techniciens, ainsi que l'apport de matériel au centre de formation. Au cours de cette période, dix identificateurs ont été acquis aux fins de formation, bien que les ateliers de formation ne soient prévus que pour septembre et octobre 2009. Les dialogues et les discussions se sont poursuivis avec les divers acteurs intéressés, ainsi que les activités de sensibilisation.

4. Le rapport fait également la mise à jour de la situation du réseau de récupération et de recyclage qui avait été mis sur pied initialement au sein du PGF et qui a été intégré dans le PGEF. En 2008, 17 unités de récupération ont été acquises, les anciennes unités étant devenues trop âgées et les pièces de rechange n'étant pas disponibles. Ces unités de récupération, ainsi que trois unités de recyclage, seront distribuées aux centres de recyclage désignés.

5. A la fin du deuxième trimestre de 2009, sur le montant de 152 500 \$US approuvé pour la première tranche, il restait un solde de 64 450 \$US qui sera reporté à 2009-2010 pour l'exécution des activités qui restent de la première tranche, en plus du montant demandé pour la deuxième tranche.

Plan d'action pour la deuxième tranche du PGEF

6. Le gouvernement de l'Ouganda s'engage à exécuter un certain nombre d'activités au titre du deuxième programme de travail du PGEF. Il s'agit entre autres de terminer la formation des techniciens de réfrigération et des agents de douane qui restent, et de renforcer un centre d'excellence dans la réparation et l'entretien d'appareils de réfrigération, menant à la mise en œuvre du programme d'adaptation et d'équipement. Dans le cadre de cette tranche, le pays poursuivra également la sensibilisation du public et la diffusion d'informations aux parties intéressées. La seconde tranche du PGEF couvre aussi la surveillance et la gestion de ces activités.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

7. La consommation annuelle de CFC pour 2007 et 2008 communiquée par le gouvernement de l'Ouganda au titre de l'Article 7 du Protocole est de zéro.

8. La première tranche du PGEF de l'Ouganda a été approuvée en juillet 2008. Le projet a déjà obtenu quelques progrès dans la mise en œuvre des éléments du PGEF, et les activités qui restent sont en voie d'achèvement, pour assurer que le pays s'acquitte de ses obligations de conformité au titre du Protocole de Montréal.

9. En examinant le rapport d'avancement/financier, le Secrétariat a noté que la rubrique des décaissements indiquait des « fonds non affectés » de 18 750 \$US dans le solde total de la première tranche. L'Allemagne a informé le Secrétariat qu'il s'agissait de fonds que le gouvernement souhaitait utiliser en vertu de la clause de flexibilité de l'accord. A l'issue de pourparlers avec le Secrétariat, l'Allemagne a été invitée à présenter un plan de travail/financier indiquant les activités qu'il reste à accomplir pour la première tranche et le budget correspondant, ainsi que les activités particulières pour lesquelles les fonds susmentionnés seraient utilisés. Les informations demandées ont été fournies par l'Allemagne.

10. En réponse aux questions du Secrétariat sur les retards enregistrés dans la formation des agents de douane et dans certaines autres activités, l'Allemagne a expliqué que le pays souffrait de périodes intermittentes d'agitation politique qui ont entraîné des retards dans la mise en œuvre. Toutefois, un certain nombre d'ateliers ont été prévus de façon définitive pour octobre et il est à espérer que les sessions de formation qui restent pourront être achevées.

11. L'Allemagne a également donné des précisions sur la situation du programme d'incitation pour les utilisateurs ultimes, en indiquant que le processus a débuté et que des bénéficiaires ont pu être identifiés grâce à l'établissement de l'inventaire de matériels consommant des CFC. L'association de la réfrigération en Ouganda dirigera cette activité et sera chargée de vérifier que les travaux de conversion ont bien été réalisés. Le plan prévoit l'octroi d'une subvention couvrant 50 pour cent du coût total de la conversion.

12. Le Secrétariat note que la demande est conforme à la décision 57/15, en ce sens que le décaissement de la première tranche dépasse 20 pour cent, que des progrès importants ont été obtenus dans la mise en œuvre du projet et que les objectifs d'élimination de CFC pour l'année ont été atteints.

RECOMMANDATION

13. Le Secrétariat recommande que le Comité exécutif:

- a) Prenne note du rapport d'avancement de la mise en œuvre de la première tranche du plan de gestion de l'élimination en phase finale (PGEF) en Ouganda pour l'exercice 2008;
- b) Approuve le programme annuel de mise en œuvre pour 2009-2010.

14. Le Secrétariat recommande en outre l'approbation générale de la deuxième tranche du PGEF de l'Ouganda au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-après, avec les coûts de soutien connexes, étant entendu que la France présentera à la 62^e réunion du Comité exécutif un rapport d'avancement sur la mise en oeuvre du programme annuel pour 2009-2010 :

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coût de soutien (\$US)	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion de l'élimination en phase finale (deuxième tranche)	62 500	8 125	France
